



SEANCE PLENIERE DU 15 MARS 2016

Délibération n° 2016 / 02

Élection d'un représentant des collectivités territoriales au Comité national de l'eau (CNE)

Le Comité de bassin de la Guadeloupe, réuni le 15 mars 2016, délibérant valablement,

- Vu le code de l'Environnement, en particulier ses articles L213-1 et D213-1 à D213-12 définissant les missions et la composition du Comité national de l'eau ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN-2016-006 du 11 mars 2016 portant modification de la composition du Comité de bassin ;
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin de Guadeloupe modifié le 30 septembre 2011.

DECIDE

Article unique

Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO est élue représentante des collectivités territoriales du comité de bassin de Guadeloupe au Comité national de l'eau.

Le président du Comité de bassin

Marcel SIGISCAR

